

## Ils seraient maintenant 40 000 sur tout le territoire

# Ces vrais ou faux mineurs clandestins vont nous coûter 2 milliards !



**Dans le jargon administratif, on les appelle les MNA. Pour Mineurs non accompagnés. Ce sont des immigrés clandestins, officiellement âgés de moins de 18 ans. Ils coûtent cher, très cher. Et depuis trois ans, ils sont devenus les pires cauchemars des présidents des conseils départementaux.**

**1** 9 octobre 2018, Beauvais. **Nadège Lefebvre**, présidente Les Républicains du conseil départemental de l'Oise, tient une conférence de presse. Elle souhaite, affirme-t-elle, « tirer le signal d'alarme ». Pas pour arrêter le train fou en pleine voie et en faire descendre tout le monde, mais il y a de ça quand même. L'Oise accueille 338 mineurs non accompagnés. A eux seuls, explique-t-elle, ils représentent 20 % des mineurs suivis par le département. En janvier 2014, ils n'étaient « que » 115. Coût prévu pour cette année : 20 millions d'euros.

Quinze jours plus tard à Chartres. Les élus du conseil départemental d'Eure-et-Loir accordent une rallonge de 400 000 euros pour pren-

dre en charge les MNA. Les 6,7 millions prévus au budget primitif et votés au printemps dernier n'ont pas suffi. A la tribune, rapporte « l'Echo républicain », le président de la commission solidarité, **Gérard Sourisseau** (élu divers droite), rappelle que « ce budget était de 4 millions d'euros en 2015 pour 85 MNA en moyenne ». Ils sont désormais 190.

### Tous les départements français sont touchés

Le même jour, à l'autre bout de la France, à Bar-le-Duc, la préfecture de la Meuse réquisitionne un gymnase pour y loger, en urgence, une trentaine de migrants mineurs, ou prétendus mineurs. L'occasion pour le président (LR) du conseil départemental, l'ancien maire

de Montmédy **Claude Léonard**, de détailler à la presse les « 496 arrivées de MNA depuis le 1<sup>er</sup> janvier, dont 120 sur le seul mois d'octobre » ! 120 en un mois, soit quatre par jour, dimanche inclus ! La facture pour le département est lourde : 3,5 millions d'euros.

Et là comme ailleurs, les services sont saturés. Vérifier si ces immigrés d'un nouveau genre sont majeurs ou bien réellement mineurs prend 90 % du temps de travail des agents du service. Comment faire pour suivre convenablement les 650 autres enfants et jeunes qui sont pris en charge par le département ? Impossible...

Autre exemple, en Charente, où on est passé de 88 mineurs sur toute l'année 2016 à 162 sur les dix premiers mois de 2018.

Partout en France, la situation est la même : les départements, en charge de la protection de l'enfance – et auxquels l'Etat est bien content de pouvoir, à ce titre, « refiler le bébé », même si les bébés en question sont de grands gaillards –, sont dépassés par l'arrivée massive de ces jeunes immigrés clandestins. Des arrivées organisées et encouragées par les associations de soutien à l'immigration et les réseaux de passeurs.

A l'été 2015, déjà, la Cimade, une association immigrationniste protestante, avait fait condamner à neuf reprises le conseil départemental de Loire-Atlantique, présidé par le socialiste **Philippe Grosvalet** pour ne pas avoir réussi à héberger des mineurs clandestins.

Suite page 2

M 06468 - 2897 - F: 3,50 €



**LA GRANDE ARNAQUE :**  
Les péages d'autoroute

p. 4

**Les terroristes**  
ont de beaux jours devant eux

p. 5

**Les Américains**  
ont aussi voté sur ce qui les concerne

p. 8-9

**VERT MAIS PAS DE GRIS**

Dimanche 4 novembre, « 19 – 20 », France 3

La comparaison faite par le président de la République entre le populisme d'aujourd'hui et le fascisme des années trente ne sied pas à Yannick Jadot, tête de liste d'Europe Écologie-Les Verts pour les élections européennes : « A l'époque, il y avait des nationalismes hégémoniques, on avait Mussolini, on avait Hitler. Moi je ne compare pas M. Salvini à Mussolini ni Madame Marine Le Pen à Hitler. » En voilà au moins un avec qui on va pouvoir parler sérieusement de politique.

**LES GEANTS ET LES MINUSCULES**

Mardi 6 novembre, « Les Grandes Gueules », RMC Story

L'humoriste Fabrice Eboué se veut un défenseur farouche de la langue française : « Regardez la grammaire inclusive : ce sont des féministes qui ont dit : "Mais c'est une honte que le masculin l'emporte sur le féminin." Depuis, il y a plein de communautés qui commencent à avoir des revendications grammaticales. Moi, j'ai un pote, il est nain, il veut faire interdire les majuscules ! » Pas de doute, un trait d'humour est souvent plus explicite qu'un long discours.

**LA LEÇON A MELENCHON**

Mardi 6 novembre, « C à vous », France 5

Le fait d'avoir vu Jean-Luc Mélenchon « cracher » au visage d'un flic lors des perquisitions de ses bureaux rappelle à Fabrice Luchini des souvenirs déjà anciens : « J'ai eu une compassion pour ce policier. En 68, il y avait quelqu'un – un cinéaste très connu, un grand homme de gauche dont le nom va me revenir... – qui avait dit : "Entre les CRS et les étudiants, je préfère évidemment les CRS parce que ce sont des fils de prolos." » La citation exacte, me semble-t-il, est : « J'ai plus de respect pour un CRS fils de paysan que pour un étudiant contestataire fils de notaire » et est de Pier Paolo Pasolini. A méditer par ces bourges qui se veulent insoumis...

**HESS OBJECTIF ?**

Mercredi 7 novembre, « Audrey & C° », LCI

Toute la nuit, les chaînes d'infos ont annoncé une défaite cinglante de Donald Trump aux élections de mi-mandat, or il n'en est rien constate

« Nous sommes dans une situation de saturation », nous avait confié à l'époque Timothée Fouché, l'avocat du conseil départemental. « C'est un puits sans fond. Plus on en ouvre [de places d'hébergement], plus il en vient. »

C'était il y a plus de trois ans et, depuis, la situation n'a fait qu'empirer. Et de façon exponentielle. Et les départements ne suivent plus, parce qu'un MNA, ça coûte cher.

**50 000 euros par tête de pipe**

Nous avons pu nous procurer une note de la direction de la communication de l'Assemblée des départements de France, l'ADF, cette association qui réunit l'ensemble des conseils départementaux.

Elle date du mois de juin dernier.

On y lit les informations suivantes. « Le coût de la prise en charge d'un MNA au titre de l'ASE (Aide sociale à l'enfance, Ndlr) est estimé en moyenne à 50 000 euros par mineur et par an, couvrant le logement, la nourriture, les frais d'éducation et de formation. »

Car le MNA, dont on craint qu'il devienne un délinquant s'il n'est pas pris en charge, est logé, nourri, blanchi et même instruit. Le tout aux frais du contribuable. On comprend mieux pourquoi beaucoup de clandestins cherchent à passer pour des mineurs.

« Au total, poursuit la note, l'accueil et la prise en charge de plus de 25 000 mineurs à la fin de l'année 2017 représenterait un coût financier d'environ 1,25 milliard d'euros à la charge des départements. », 1,25 milliard !

D'autant plus, continue cette note, que « les départements prennent en charge les mineurs étrangers jusqu'à leur majorité et souvent au-delà. En effet, de nombreux jeunes "majeurs étrangers" s'adressent aux départements dans l'attente de l'obtention d'un titre de séjour » !

Autrement dit, quand le mineur non accompagné devient majeur et vacciné, il peut encore soutirer un peu d'argent au département.

Résultat, les dépenses liées aux mineurs clandestins ont triplé entre 2014 et 2017. Et, encore, on n'a pas les chiffres officiels de l'année 2018. Celui de 40 000 MNA recensé est déjà évoqué, ce qui porterait le coût annuel, sur la base des 50 000 euros par tête de pipe, à 2 milliards d'euros !

**Le « rempart face au populisme » n'a pas suffi**

Pour les départements, l'addition devient vraiment trop salée ! D'autant plus qu'ils sont les seuls à payer. Ou presque. Dans sa grande mansuétude, l'Etat, pourtant responsable de l'arrivée massive des clandestins, prend en charge... 2,5 % du coût réel d'un MNA ! Seuls les cinq premiers jours d'accueil – soit pas plus

**Le test osseux agit comme un détecteur de mensonges**

C'est fini le temps où chacun se voilait la face en expliquant que les « migrants » arrivaient de pays en guerre. Désormais, ce sont les élus eux-mêmes qui disent la vérité sur l'immigration.

En avril dernier, Jean-Gérard Paumier, président du conseil départemental d'Indre-et-Loire, expliquait que « 40 % de nos MNA viennent de Guinée, et 70 % viennent de pays sans guerre ». Sur les dix premiers mois de l'année, pas un clandestin mineur pris en charge par le département de l'Oise ne vient de Syrie ou de Libye.

En 2017, selon le rapport de la Mission Mineurs non accompagnés, la Guinée arrivait en tête des pays pourvoyeurs de MNA (29 %), suivie de la Côte-d'Ivoire et du Mali. Les deux tiers d'entre eux avaient entre 15 et 18 ans et 95 % étaient des hommes. Autant dire que la filière d'immigration est bonne. Parce qu'entre un Guinéen de 17 ans et un Guinéen de 19 ans, tous les deux « sans papiers », pas facile de faire la différence.

Pour le savoir, les services de protection de l'enfance multiplient les entretiens pour connaître la situation familiale, les conditions de vie au pays, la réalité du parcours jusqu'en France, etc. Ils vérifient également l'authenticité des documents présentés – quand documents il y a – et, si nécessaire, ils demandent un test osseux pour déterminer l'âge du clandestin. Si ce test n'est pas convaincant, le doute profite à l'intéressé. Celui-ci est donc considéré comme mineur, avec tous les avantages que cela comporte.

C'est donc bien pour cela que les tests osseux sont condamnés par les associations immigrationnistes, qui expliquent aux « mineurs » qu'ils peuvent refuser de s'y soumettre, et que ceux-ci prennent souvent le large avant de passer à ce qui est comme un détecteur de mensonges. Parce que ces tests, aussi contestés soient-ils, fonctionnent. Ainsi, selon le conseil départemental de l'Oise, près de la moitié des clandestins mineurs arrivés entre 2014 et 2017 dans ce département picard étaient en réalité majeurs !

En juin 2017, Elisabeth Doineau, sénatrice UDI de Mayenne, et Jean-Pierre Godefroy, sénateur socialiste de la Manche, montraient dans un rapport rendu au Sénat que « si la diversité des situations individuelles interdit toute généralisation, l'étude de l'origine, les modalités d'arrivée en France et le profil des MNA semblent indiquer qu'un nombre important d'entre eux correspond davantage à la catégorie des "mandatés" qu'à celle des "exilés" ou des "errants" ».

On est donc bien loin de l'image du migrant fuyant la guerre. ■

de 1 250 euros – sont remboursés aux conseils départementaux. Pourquoi cinq jours seulement ? A l'origine, ils suffisaient à vérifier si le mineur en question l'était bien... Autre temps, autre mœurs.

Comme le dit poliment la motion du congrès de l'Assemblée des départements de France, face à l'arrivée massive de MNA, « le dispositif reste à améliorer car là aussi le reste à charge reste trop important ». Sans blague ?

Du 7 au 9 novembre dernier, cette association, présidée par l'ex LR et très Macron-compatible Dominique Bussereau, était réunie en congrès à Rennes. A cette occasion, les présidents de conseils départementaux ont appelé le gouvernement d'Edouard Philippe à sortir le carnet de chèques. « Concernant le dispositif des Mineurs Non Accompagnés, dont les départements ont eu à assumer un afflux d'arrivée depuis trois ans, lit-on dans la motion

finale du congrès, les propositions ne sont toujours pas à la hauteur. »

Une seule concession a été obtenue : alors que l'Etat impose aux collectivités locales de limiter leurs dépenses de fonctionnement, l'aide aux mineurs clandestins a été retirée du calcul ! Ce n'est pas pour autant que l'Etat a augmenté ses versements, de sorte que chacun doit en être sûr : les conseils départementaux n'ayant pas de planche à billets, ce sont au final les contribuables français qui paieront. Comme toujours.

Pourtant, les présidents de départements avaient donné des gages au président de la République. Et des sérieux, en présentant, par exemple, le département comme « le premier échelon de proximité et le premier rempart face au populisme » ! En pleine croisade macroniste contre la « lèpre populiste », cela faisait bien dans le tableau. Visiblement, cela n'a pas suffi. ■

Jean Masson

**Au conseil départemental de Gironde, à majorité socialiste, Grégoire de Fournas, élu du Rassemblement national, bataille pour obtenir des informations précises sur ceux qu'on appelle les MNA, les « mineurs non accompagnés ». Ce qu'il a appris est stupéfiant.**

## Entretien avec Grégoire de Fournas (RN)

# « Les socialistes assument totalement d'organiser et de faciliter l'immigration »

**« Minute » : Le conseil départemental de la Gironde est-il, lui aussi, concerné par cette question des mineurs clandestins ?**

**Grégoire de Fournas** : Oui. La Gironde est le quatrième département qui prend en charge le plus de MNA, les « mineurs non accompagnés ». Les chiffres explosent. On est passé de 700 en 2017 à 900 en 2018.

**Comment cela se passe-t-il ?**

En Gironde, le parcours du MNA se fait en deux temps. Tout d'abord, il y a ce qu'on appelle une évaluation de minorité. Il s'agit de savoir si le clandestin est vraiment mineur ou non. Cette évaluation prend environ un mois, un mois et demi. Pour connaître exactement la procédure, j'ai posé une question écrite au président du conseil départemental. Il m'a répondu que cela passe par l'étude des éventuels papiers des clandestins demandeurs et par des entretiens qui permettent de déterminer grâce « à un faisceau d'indices concordants » – ce sont les termes employés – si le clandestin est majeur ou mineur. Les tests osseux n'ont jamais été pratiqués. Ceux qui sont considérés comme majeurs sont alors déboutés.

Pour autant, ils ne sont pas abandonnés. Malgré leur mensonge aux services sociaux – c'est quand même de cela dont il s'agit –, ils ne sont pas expulsés, mais sont redirigés vers le circuit normal de demande d'asile.

**Et les mineurs, les « vrais » mineurs ?**

Ils sont alors pris en charge par l'ASE, l'aide sociale à l'enfance, comme n'importe quel jeune Girondin. A partir de ce moment-là, il n'y a plus aucune transparence sur les coûts engendrés. J'ai posé la question en séance. On m'a donné le montant de 150 euros par jour et par jeune, qui est en réalité une moyenne de ce que coûte chaque jour un jeune pris en charge, qu'il soit MNA ou non. En réalité, je pense qu'un MNA coûte plus cher au département qu'un jeune Girondin. Pour les clandestins, il a fallu embaucher du personnel supplémentaire et réhabiliter des bâtiments pour les accueillir. Quoi qu'il en soit, et en partant de cette hypothèse basse de 150 euros par jour, on arrive, avec nos 900 mineurs non accompagnés, à 50 millions d'euros par an. C'est l'équivalent de ce que met le département dans l'entretien des routes...

**Cinquante millions, c'est énorme ! Que vous répondez les socialistes quand vous les interrogez sur le sujet ?**

Au conseil départemental, je suis le seul à interroger les socialistes sur cette question. Il ne faut pas compter sur les LR juppéistes pour le faire !

Et les socialistes sont ambigus. D'un côté, ils sont dans une posture humaniste et me répondent « nous, nous parlons d'enfants, quand vous, vous parlez de chiffres ». Mais tous les exemples de mineurs isolés qu'ils présentent sont des jeunes issus de Côte-d'Ivoire ou d'autres pays qui ne sont pas en guerre. Aucun n'est un vrai réfugié. Donc l'argument humanitaire ne tient plus. D'ailleurs, il faut être clair. La majorité départementale n'a pas le sentiment de venir en aide à des populations menacées.

Je vais vous donner un exemple. Il y a un mois, en séance plénière, il y avait une délibération pour aider ces mineurs isolés à communiquer avec leurs familles, restées au pays. J'ai alors souligné que, puisqu'on avait des contacts avec les familles, ils n'étaient plus des mineurs isolés. On pouvait donc organiser le retour dans leur pays. Les socialistes m'ont répondu qu'ils y avaient songé, mais encore faut-il

qu'un tel retour corresponde « au projet de vie du jeune ».

Bref, ils assument totalement d'organiser et de faciliter l'immigration. Avec les conséquences que l'on connaît...

**Quelles sont ces conséquences ?**

Outre l'aspect financier des choses que nous avons déjà largement évoqué, il y a la question de la sécurité. Ou plutôt l'augmentation de l'insécurité due à la présence de ces jeunes clandestins dans nos villes. Il y a quelques jours, le journal « Sud-Ouest » évoquait le problème de ces MNA, qui traînent dans les rues de Bordeaux et sont à l'origine de vols, agressions, etc. Si « Sud-Ouest » en parle, c'est que ce n'est pas anodin.

De même, **Jacques Colombier**, qui est notre député européen Rassemblement national, a récemment visité la maison d'arrêt de Gradignan. Dans le quartier des mineurs, on lui a précisé qu'il abritait 60 % de mineurs étrangers. Ce sont tout de même deux éléments objectifs des difficultés que pose l'arrivée massive de ces clandestins.

Entretien réalisé par Jean Masson

## Une affaire de fous

**Quand un juge des enfants place un MNA sous la responsabilité d'un département, avant que sa minorité ne soit établie, le conseil départemental est prié de le prendre en charge. Et même si le département découvre que le clandestin en question est majeur, il est prié de continuer à s'en occuper tant que le juge n'aura pas ordonné l'inverse !**

**C'est ce qui est arrivé au conseil départemental de Seine et Marne. Un clandestin mineur pris en charge par l'aide à l'enfance de Seine et Marne a été placé en garde à vue après avoir agressé le directeur de l'accueil dans lequel il était logé. A cette occasion, un constat médical va montrer que l'agresseur est majeur. Le préfet signe alors une obligation de quitter le territoire français. Le clandestin, majeur, doit être expulsé. Dans le même temps, le président du conseil départemental, **Jean-Jacques Barboux**, met fin à l'aide et à l'encadrement de ce clandestin. Rien de plus normal, puisqu'il n'est plus concerné par l'aide à l'enfance et qu'il doit être expulsé.**

**Mais le clandestin saisit la justice et trois jours plus tard, le tribunal administratif de Melun oblige le conseil départemental « de lui proposer une solution d'hébergement, incluant le logement et la prise en charge de ses besoins alimentaires quotidiens » ! La décision a été confirmée par le Conseil d'Etat...**

avec amertume l'ancien président de Radio-France, Jean-Luc Hess : « Je ne suis pas du tout un laudateur du Président américain et je suis très déçu. J'aurais adoré qu'il se prenne une vraie gifle mais il ne l'a pas prise. C'est très inquiétant car, dans deux ans, on va voter pour un deuxième mandat de Trump et j'ai peur qu'il soit très bien parti. Ces résultats sont un peu un exploit pour cet homme et c'est ce qui est navrant. » Comme quoi l'élite ne peut décidément pas faire confiance à ses cons d'électeurs.

### LES ILLUSIONS DE BILGER

Mercredi 7 novembre, « L'heure des pros », CNews

Comme tant d'autres ce matin, l'ancien magistrat **Philippe Bilger** est surpris par le résultat des élections américaines : « Alors que beaucoup de Français souhaitaient une défaite cinglante de Donald Trump, c'est tombé à l'eau. Au fond, on va peut-être arrêter de le traiter peu ou prou de clown ! » Personnellement, je ne miserai pas un cent là-dessus.

### LE GRAND CHARLES A LA RESCousse

Mercredi 7 novembre, « Sénat 360 », Public Senat

Le sénateur LR **Christian Cambon**, président de la commission des Affaires étrangères, a été l'une des rares personnalités de droite à soutenir Macron dans ce qui est devenu l'affaire Pétain : « Aucun historien n'a jamais contesté le rôle du maréchal Pétain dans la victoire de Verdun. Je rappelle le mot du général De Gaulle, qui ne peut pas être suspect de sympathie envers le maréchal Pétain : "La gloire qu'il acquit à Verdun en conduisant l'armée française à la victoire ne saurait être contestée ni méconnue par la patrie." » Mais pour qui diable se prennent-ils, ces Mélenchon et autres Hamon, qui se veulent plus résistants, plus gaullistes que le chef de la France libre ?

### LES LOUVOIEMENTS DU PRESIDENT

Mercredi 7 novembre, « BFM Story », BFM TV

Pour **Eric Zemmour**, le président de la République a une fâcheuse tendance à vouloir ménager la chèvre et le chou : « On se demande si c'est de l'ignorance ou du cynisme politique. Un coup il nous dit qu'on est dans les



années trente, et là, il fait plaisir à la gauche, à Mélenchon, à tous ceux qui répètent bêtement qu'on est en effet dans les années trente, et puis le lendemain, il nous dit que le maréchal Pétain fut un grand soldat et là il fait plaisir à l'autre partie de l'électorat. » Si on était taquin, on dirait qu'il parle là de l'autre partie de la gauche, celle qui était à Vichy.

#### CE QUE VOIT VENIR ANNE

Mercredi 7 novembre, « C à vous », France 5

Anne Sinclair, pour son retour sur le service public, est appelée en tant que « spécialiste » à donner son avis que l'on veut éclairé sur Trump après les élections de mi-mandat. Et cet avis plombe l'atmosphère : « *Honnêtement, ce n'est pas mal du tout pour lui. Honnêtement, les Démocrates ont eu une petite victoire, mais moi je dirais que Trump a eu une assez jolie victoire. Il a endigué une vague. Trump, aujourd'hui, il a son parti derrière lui, il a un message à porter, c'est un leader et il est en très bonne position pour 2020. Je n'ai pas beaucoup d'illusions sur le camp qu'on a tous choisi en France, mais c'est une performance.* » Anne, tu veux désespérer le Faubourg Saint-Honoré ?

#### TRUSSSSST ME !

Mercredi 7 novembre, « Quotidien », TMC

Echange, enregistré à Verdun par un micro indiscret, entre Macron et un ancien combattant porte-drapeau : « *Mes respects, monsieur le président. Quand allez-vous mettre les sans-papiers hors de chez nous ?* » « *Aaaaah, ceux qui n'ont pas de papiers et qui n'ont pas le droit d'asile, croyez-moi on va les... on va continuer le travail.* » « *Vous le ferez ? Je peux le dire aux autres ? J'ai votre parole ?* » « *Mais c'est la mienne !* » Et c'est censé nous rassurer ?

#### ILS ONT VOTE ET PUIS APRES...

Mercredi 7 novembre, « Zemmour et Naulleau », Paris Première

Eric Naulleau se singularise en commentant les résultats du référendum en Nouvelle-Calédonie, passés presque inaperçus : « *Des gens nous rappellent que les accords de Nouméa prévoient possiblement deux autres scrutins et ensuite, ils nous disent : les indépendantistes n'ont perdu que de 47 à 53, donc c'est une victoire. Comme la France insoumise, ils*

**En pleine colère des « gilets jaunes », on apprend que les tarifs d'autoroutes vont augmenter plus que prévu au 1<sup>er</sup> février prochain. Motif : des travaux d'aménagement et environnementaux – encore ! Encore une magnifique combine pour remplir les caisses de quelques sociétés hégémoniques.**

Rouler, c'est toujours payer

## La grande arnaque des péages d'autoroute

Désolé de donner tort, une fois n'est pas coutume, à Ventura et à Audiard : s'il est un patelin qu'on peut quitter, c'est bien Montauban. Y compris en voiture, y compris en empruntant l'autoroute A20 qui relie la préfecture du Tarn-et-Garonne à Vierzon, dans le Cher, à plus de 400 kilomètres de là, au bout d'une ligne quasiment droite, tout au nord. Payante jusqu'au sud de Brive, gratuite au-delà, elle ne coûte au total que trois centimes du kilomètre, ce qui en fait la moins chère de France, et de loin.

Trois centimes les 1 000 mètres parcourus, c'est, selon un palmarès établi juste avant les départs en vacances de l'été dernier, cinq fois moins cher que l'autoroute Langon-Pau, dans le Sud-Ouest, qui coûte à l'usager 15,60 centimes du kilomètre ou que l'A69 entre Sens et Artenay (16 centimes), et dix-huit fois moins onéreux (18 fois !) que le trajet entre Orgeval et Paris-La Défense par l'A14, où le bitume qu'on a le temps d'admirer en raison de la densité de circulation coûte la somme très déraisonnable de 54 centimes par kilomètre.

### Les promesses de Bonnefous et de Pompidou

Inaugurant le dernier tronçon de l'A6 du côté de Pouilly-en-Auxois en octobre 1970 – au volant d'une R16 et pas de sa Porsche... –, Pompidou avait rappelé que le but des autoroutes était d'« apporter la prospérité » et il était encore persuadé, ainsi qu'il l'avait dit un peu plus tôt, qu'une fois amorties, les autoroutes deviendraient gratuites. Edouard Bonnefous, ministre des Transports à la toute fin de la IV<sup>e</sup> République, l'avait assuré avant lui : les péages n'étaient là que pour permettre à l'Etat de rembourser les emprunts qu'il avait dû souscrire pour construire son réseau autoroutier, ils seraient ensuite supprimés.

Ils ne l'ont évidemment pas été et, sous Dominique de Villepin, fier diplomate peut-être mais piètre gestionnaire, les autoroutes ont même été privatisées, l'Etat se défaisant d'un coup d'un seul

de son patrimoine, de la rente qu'elle lui rapportait... et de sa promesse de cesser de taxer les Français sur ce qu'on appelle de nos jours la « mobilité ». Mais Thierry Breton, alors ministre des Finances, s'était fait rassurant, lançant aux Français : « *Ne craignez rien (sic), car c'est l'Etat qui contrôlera et qui fixera les tarifs* » des péages.

Sur le papier, le contrôle est exercé par l'Arafer, l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières, laquelle n'a d'autre pouvoir que consultatif. Elle le dit elle-même : elle n'a pas vocation à se substituer à « l'autorité concédante » (l'Etat) dans ses tractations avec les concessionnaires (les sociétés d'autoroute), mais « veille » simplement « à l'adéquation entre le montant des hausses envisagées et le coût des investissements supplémentaires mis à la charge du concessionnaire ». La veille consistant ici à émettre des avis (plutôt judiciaires) et à établir des rapports, fort instructifs pour les rares qui prennent la peine de les lire – et sans aucun effet sur les « décideurs ».

### Le jackpot pour les amis de « bibi »

Sans entrer dans les détails extrêmement complexes, quelques chiffres sont à retenir qui émanent de l'Arafer. En 2016, le chiffre d'affaires cumulé des 17 sociétés concessionnaires d'autoroutes s'est élevé à 9,8 milliards d'euros, les recettes de péage ayant procuré 97 % de cette somme, laquelle était en augmentation de 4,5 % par rapport à l'année précédente (hausse bien sûr supérieure à celle de la circulation sur le réseau autoroutier).

La hausse des tarifs des péages qui doit intervenir le 1<sup>er</sup> février prochain, comme chaque année à la même date – saluons la malignité de ceux qui ont décidé de cette date, qui intervient au moment où n'empruntent les autoroutes que les usagers qui ne peuvent faire autrement et ceux qui ont les moyens de partir faire du ski –, est « justifiée » par la revalorisation annuelle contractuelle, majorée des besoins de financement du

plan d'investissement autoroutier décidé par François Hollande.

Emmanuel Macron aura beau jeu de répondre que sur ce coup-là, « *c'est pas bibi !* », d'autant qu'il a revu à la baisse les ambitions de son prédécesseur. Sauf que lorsque l'Arafer a décerné un « carton jaune » – le terme utilisé par l'autorité –, il n'en a pas tenu compte ; sauf que lorsque l'Arafer a jugé inutiles et inutilement coûteux les investissements envisagés, l'Etat n'en a fait qu'à sa tête – ou à celles de ses interlocuteurs ; sauf que, à l'intérieur de la hausse de cette taxe qu'on nomme péage et qui fleure bon l'Ancien Régime, figure contractuellement le fait que les sociétés concessionnaires peuvent répercuter jusqu'à 70 % de l'inflation annuelle, ce qu'elles ne se privent pas de faire au demi-centime près, alors que cela fait trente-cinq ans que les salaires, eux, ne sont plus indexés sur l'inflation.

Autre aspect, non négligeable, et qui a justement fait l'objet du dernier rapport annuel de l'Arafer. Si le plan autoroutier entraîne une hausse « exceptionnelle » des péages, c'est que les sociétés concessionnaires vont devoir aménager vingt-trois nouvelles bretelles, 4 500 places de parking de covoiturage, ainsi que divers ouvrages d'art « pour la réduction de l'empreinte environnementale ». Soit autant de travaux qui seront réalisés, pour l'essentiel – sous réserve naturellement du résultat des appels d'offres... –, par ce que l'Arafer appelle des « entreprises liées ». Liées aux sociétés concessionnaires puisque « ASF, Cofiroute, Escota, APRR et Area font partie de groupes qui possèdent par ailleurs d'autres entreprises susceptibles de répondre à leurs marchés de travaux », Bouygues, Vinci, Eiffage étant les plus connus.

Ainsi donc, l'usager va devoir mettre la main à la poche pour financer des travaux qui profiteront directement à ceux qui auront prélevé cette taxe supplémentaire, et cela avec l'aval – et même sur décision – de l'Etat. Ces gens-là sont géniaux. ■

Antoine Vouillazère

**Depuis 2005, l'Union européenne promet un fichier central antiterroriste. Début novembre, Nicole Belloubet, le garde des Sceaux, a tenté de faire croire que cette fois, c'était fait. Dommage pour elle, elle a publié le document qu'elle venait de signer. Et on l'a lu...**

## La coopération européenne au point mort

# Les terroristes ont de beaux jours devant eux

**N**icole Belloubet doit croire qu'on ne sait pas lire. Qu'à l'heure des réseaux sociaux que l'on survole sur son « smartphone », une belle image suffit. Celle, par exemple, qu'elle a diffusée le 5 novembre sur Twitter en précisant bien l'heure : 21 h 30, pour bien montrer que quand on est ministre de la Justice, on ne mesure pas son temps de travail. On l'y voit, devant un écran affichant « Conférence européenne de lutte contre le terrorisme », paraphant, avec deux dames plus avenantes mais tout aussi sérieuses, un document qu'elle présente comme une Déclaration européenne de lutte contre le terrorisme.

Sur l'image suivante, elle le publie. Alors comme on a un peu de temps devant nous, on le lit. Et là, on est stupéfait. Effaré. Atterré. Ce lundi 5 novembre, la « conférence », appelée aussi « sommet » sur d'autres documents, n'a accouché de rien. Mais alors de rien du tout, si ce n'est d'une « déclaration » de bonnes – et de beaucoup moins bonnes – intentions. Sept ministres de la Justice se sont réunis à Paris – les ministres allemand, belge, espagnol, italien, luxembourgeois et néerlandais, en plus du ministre français –, et ils n'ont été capables que de « rappeler l'importance de la lutte contre le terrorisme », sans même en mentionner la nature religieuse, soulignant juste qu'il constituait « l'une des violations les plus graves des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée », à savoir le respect de la dignité humaine, la solidarité, la liberté, l'égalité, etc. Et c'est tout ? Pas tout à fait.

### Belloubet donne raison à Pierre Dac

Le reste du texte, qui tient sur une page mais pourrait tenir sur dix lignes, porte – ou plutôt, tourne autour sans oser véritablement porter sur – la création d'un registre judiciaire européen antiterroriste. Enfin, sur « une forme (sic) de registre judiciaire européen » qui serait basé

ou pourrait l'être ou pourrait éventuellement s'inspirer, on ne sait pas trop, du « système de gestion des dossiers existant au sein d'Eurojust », l'agence de l'Union européenne chargée de la coopération judiciaire. Mais encore ?

Cette « forme de registre », lit-on encore, « devrait s'appuyer sur des canaux sécurisés de transmission d'information » – sans rire ? – et, accrochez-vous au pinceau, Belloubet retire l'échelle, « être mis en place selon un calendrier ambitieux et réaliste ». Ce n'est pas la place Vendôme qu'on aurait dû confier à dame Belloubet, c'est le quai d'Orsay, elle y aurait fait merveille ! Comme disait Pierre Dac : « Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les deux principes majeurs et rigoureux de ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir. »

Elle le prouve avec encore plus d'éclat dans le paragraphe suivant, où il est écrit, et donc signé par sept ministres, que ceux-ci « accueillent favorablement l'initiative d'Eurojust visant à créer un groupe de travail au sein du groupe "contre-terrorisme" afin d'étudier et de préparer les modalités de mise en œuvre [du registre judiciaire européen] [...], d'améliorer la capacité de l'agence à analyser ces informations et de transmettre aux autorités judiciaires de tous les Etats membres un retour sur les résultats de cette analyse » !

Après quoi, imagine-t-on, une analyse par chacun des Etats du retour sur les résultats de l'analyse permettra d'y voir plus clair sur la faisabilité d'une « forme » de fichier européen selon un « calendrier ambitieux et réaliste » qui pourra alors être précisé... dans son ambition.

### Daesh et Al Qaida en rigolent encore

Où le foutage de gueule – pardon pour l'expression, mais on n'en trouve pas de plus appropriée – atteint des sommets, c'est que le renforcement de la coopération, en matière anti-terroriste, entre « les services spécialisés

des Etats membres, les autorités judiciaires et les instances compétentes de l'UE » est acté depuis... 2005 ! Cette année-là, après les attentats de Londres qui avaient fait 56 morts et 700 blessés, le Conseil des ministres de l'UE avait décidé que les Etats membres transmettraient à Eurojust, créée trois ans plus tôt, tout élément « en rapport avec des infractions terroristes ».

Et alors ? Et alors rien. En juin dernier, des ministres de la Justice européens, dont une partie s'est retrouvée à Paris, ont poussé un coup de gueule : « Plus de dix ans [après la décision de 2005], écrivaient-ils, et alors même que l'Europe a été frappée à de nombreuses reprises par des attentats terroristes de grande ampleur, cette décision européenne n'est toujours pas mise en œuvre de manière systématique dans tous les Etats membres. C'est la raison pour laquelle nous appelons à renforcer la disponibilité et le partage des informations. »

Et donc ? Toujours rien, rien d'autre que la « déclaration » lénifiante signée lors de la « conférence » de Paris, suivie de cette déclaration quasi orgasmique du président d'Eurojust, le Slovaque Ladislav Hamran, qui soit n'avait pas lu le texte, soit a décidé de faire sienne la méthode Coué : « La mise en place d'un registre judiciaire européen est une étape très importante dans ce domaine et l'Agence Eurojust est prête à l'héberger en son sein. »

Il s'est quand même trouvé un journal français, que nous aurons la charité de ne pas citer, pour titrer, après que sept seulement des vingt-huit ministres se furent retrouvés à Paris pour en conclure qu'il était urgent de ne surtout rien décider : « Les ministres de la justice de l'UE créent un registre judiciaire européen de l'antiterrorisme. » Dans les derniers réduits de l'Etat islamique, et dans les zones où Al Qaida reprend de la vigueur, carte des pays d'Europe en main, on en rigole encore. ■

Marc Bertric

disent : "Écoutez, peu importe les résultats, l'horizon indépassable reste l'indépendance." Quand on dit ça, on s'exclut du champ républicain. Un parti républicain respecte le résultat d'un scrutin et ne le remet pas en cause ! » Sans vouloir dédouaner la Méluche, en 2005, l'exemple est venu de haut !

### L'ÉPÉE ET LE BOUCLIER

Jeudi 8 novembre, « L'Heure des pros », CNews

Ce qui choque Eric Zemmour dans la phrase polémique de Macron sur le maréchal Pétain, ce n'est pas « grand soldat » mais bien « choix funeste » : « Moi je ne fais pas grand crédit aux tribunaux de la Libération. C'était une justice politique, expéditive, qui ne respectait pas les formes. » Pascal Praud : « Vous trouvez que Pétain ne méritait pas sa peine ? » « Ce n'est pas moi qui étais juge ... Mais je pense que non, il ne méritait pas cette peine ! » Tout comme le pensaient bien des vrais résistants tel le colonel Rémy.

### ILS ONT PERDU !

Jeudi 8 novembre,

« Les Grandes Gueules », RMC Story

Comme sa consœur Anne Sinclair, Christine Ockrent considère que Trump a bel et bien gagné les élections : « Il a prouvé à quel point il tient le parti républicain, qu'il avait violé, et il a réussi à faire gagner non seulement plus de sénateurs mais aussi plus de gouverneurs. Oui, il a un atout dans sa manche de plus pour se faire réélire ! » Christine, tu veux désespérer le Haut-Marais ?

### LES HORREURS DE MOURAD

Vendredi 9 novembre, « Les Grandes Gueules », RMC Story

Outre le fait qu'il est un chroniqueur habituel de l'émission, Mourad Boudjellal est également président du RC Toulon (rugby). C'est à ce titre qu'il est interrogé sur le « scandale » du fichier ethnique qu'aurait utilisé le Paris-Saint-Germain pour recruter ses jeunes joueurs : « Est-ce que ça existe dans votre club ? », lui demande-t-on. « Comme dans tous les clubs de sport, oui bien sûr. Moi je ne suis pas choqué par le fichier, ce qui m'aurait embêté, c'est s'il y avait eu des quotas. » Et de préciser sa pensée : « Si c'est un pilier qui est



Géorgien d'origine, on le note, parce que les Géorgiens comme piliers, c'est pas trop mal. Si c'est un Fidjien pilier, on aura un a priori contre lui mais si c'est un ailier, c'est beaucoup mieux. En Nouvelle-Calédonie, ce sont des Français et on sait qu'on trouve des formats qu'on n'a pas toujours ici question gabarit. » Qu'attendent Mediapart et « l'Equipe » pour mettre au pilori cet affreux raciste ?

### JESSE OWENS ETAIT BLANC !

Vendredi 9 novembre, « L'Heure des pros »,

Contrairement à Laurent Joffrin et à la plupart des chroniqueurs, le comédien Patrick Chesnais n'est pas choqué par le fichier ethnique utilisé par le PSG : « Par exemple, on sait très bien que les grands sprinters sont tous des Blacks. Il y a quelque chose dans leur ADN, il y a quelque chose dans leurs prédispositions. » Praud, inquiet : « Là vous allez sur un terrain dangereux. » Chesnais n'en a cure et poursuit : « Prenez les médailles olympiques du monde, dans les vingt dernières années, il n'y a pas un Blanc. » Praud, de plus en plus prudent : « C'est sans doute pour des raisons culturelles. » « On est tétanisé par le politiquement correct ! » Bienvenue dans mon monde (télévisuel) !

### POLITESSE A LA FRANCAISE

Vendredi 9 novembre, « Quotidien », TMC

C'est en anglais que Yann Barthès apostrophe, par écran interposé, le Président Trump venu s'incliner sur les tombes des combattants de 14-18 : « One last thing : go fuck yourself, you are not welcome in this country ! » Go fuck vous-même, Barthès !

### ERRANCE PLUTÔT QU'ITINERANCE

Samedi 10 novembre, « Week-end direct », BFM TV

Après avoir pris la parole devant l'ossuaire de Douaumont, Marine Le Pen commente l'itinéraire mémoriel de Macron : « C'est une opération assez malvenue où l'on a vu le président de la République parler en même temps du sacrifice des Poilus et du prix de l'essence, des sacrifices de la Première Guerre mondiale et du permis de conduire. » A quand un permis de décence (sans jeu de mots) exigé avant d'avoir l'honneur de diriger la France ? ■

thierryherbe@gmail.com

**Un fichier ethnique au PSG et c'est tout le foot français qui est accusé de racisme ! Il faut arrêter la plaisanterie, même si c'est de l'humour noir. Lors de la dernière Coupe du monde, on rappellera que sur 23 sélectionnés en équipe de France, on comptait 15 joueurs de couleur. Pour un pays raciste, ce n'est pas mal !**

**S'ils veulent vraiment parler de racisme...**

## Black micmac dans le foot français

Le PSG est accusé de discrimination raciale. Pour un club que l'émir du Qatar a transformé en tour de Babel, c'est un comble. Toutefois, si on regarde les images au ralenti, on ne siffle pas penalty car l'action prête à confusion et interprétation. Elle a été initiée jeudi dernier par le site Mediapart du moustachu **Edwy Plenel**, et l'émission « Envoyé spécial », présentée sur France 2 par **Elise Lucet**.

De concert, les deux médias ont révélé que, de 2013 à 2018, le PSG avait entretenu un fichier ethnique lié au recrutement des jeunes joueurs susceptibles de rejoindre son centre de formation. En pratique, cela signifie que les recruteurs diligents à travers la France pour dénicher de nouveaux talents devaient cocher sur la fiche de renseignement des candidats détectés une case précisant les origines de chacun : « Français », « Maghrébin », « Antillais » ou « Africain ». Il va sans dire qu'avec « Français », il était entendu « Français de souche », c'est-à-dire « Blanc ». Voilà toute l'affaire.

### Un cliché en noir... et noir

Bien qu'il soit interdit de recueillir de telles données, il n'y pas mort d'homme. Pour obtenir un même résultat, les dirigeants parisiens auraient pu se contenter de collecter les photocopies des licences de ces recrues potentielles : avec les photos et les noms, ils se seraient constitué un fichier parfaitement légal. De plus, on peut sincèrement douter que le fichier ethnique du PSG puisse traumatiser les joueurs concernés : ils sont nombreux à revendiquer et à afficher leur binationalité !

De fait, pour faire mousser l'affaire, les inquisiteurs avancent que le fichier du PSG aurait permis d'évincer certains joueurs à cause de la couleur de leur peau ! Mediapart donne l'exemple du joueur rennais **Yann Gboho**, aujourd'hui âgé de 17 ans : « Quand il avait 13 ans et malgré son talent, le PSG ne lui a pas proposé de rejoindre le club. Parce qu'il était noir. Et seulement parce qu'il était noir. »

Cette fable est ridicule mais efficace. Conséquence : la Licra et le Cran (le Conseil représentatif des associations noires) ont décidé de porter plainte contre le PSG. En revanche SOS-Racisme s'est abstenu. Certains observateurs font remarquer que l'association est très pote avec le club parisien. C'est exact, mais **Hermann Ebongué**, vice-président de SOS Racisme, a apporté un élément très convaincant pour dédouaner le PSG : « Je ne crois pas en l'existence d'un système organisé par le club. Il suffit d'ailleurs d'observer la couleur de peau des jeunes qui évoluent actuellement dans les équipes du PSG pour se rendre compte qu'il n'existe aucune discrimination. »

Pour une fois (n'est pas coutume), nous sommes d'accord avec SOS Racisme. Si on regarde la composition et les photos de l'équipe U19 du PSG (dont les joueurs sont âgés de moins de 19 ans et sont donc concernés par le fichier créé en 2013), on constate que l'effectif est dans une écrasante majorité d'origine africaine.

Il n'empêche que le black micmac du PSG a fait bouler de neige. Une génération spontanée de témoins, courageux mais qui préfèrent garder l'anonymat, à moins qu'ils n'aient été inventés pour défendre la cause, avance que dans tout le football français, c'est le même refrain : « A qualité égale, on privilégie aujourd'hui celui qui n'est pas d'origine africaine ! » Alors évidemment le sujet fait débat. Vendredi soir, sur la chaîne l'Equipe 21, lors du talk-show de l'« Equipe du soir », l'un des thèmes était : « Y a-t-il un problème de racisme dans le foot français ? » Sur le plateau, deux invités ont vu du racisme même là où il n'y en a pas.

Ainsi **Grégory Schneider**, journaliste à « Libération », a-t-il dénoncé, là encore sur la base de témoignages fantômes, des clubs qui renonceraient à recruter des Noirs sous le prétexte qu'ils n'auraient pas l'intelligence de jeu des Blancs. Or quand on voit le peu de Blancs qu'il y a sur les pelouses, il faut croire que les Blancs intelligents sont une espèce en voie d'extinction.

Autre témoin à charge, l'ancien athlète et coureur de demi-fond **Bob Tahri**, de son vrai pré-

nom Bouabdellah, qui n'a pas manqué de souffler en déclarant que dans le foot, on continue à ostraciser les jeunes Africains ou Maghrébins !

### Griezmann, lui, avait dû s'exiler...

Heureusement pour leur donner la réplique, il y avait des intervenants qui ont les yeux en face des trous et pas d'oeillère, comme l'ancien joueur de rugby **Eric Blanc**. Après avoir déploré qu'aujourd'hui on ne puisse plus donner l'origine d'un sportif sans être aussitôt taxé de raciste, il a justement fait remarquer que sur tous les terrains de foot de France et de Navarre, c'est le petit Blanc qui a disparu. Le foot français, raciste contre les Noirs ? Guest-star de l'émission, **Guy Roux**, le légendaire entraîneur d'Auxerre, en a rigolé : « On a des Noirs, dans toutes les équipes de France, c'est 8 sur 11, des plus petits jusqu'aux espoirs, partout. »

Et Guy Roux d'analyser à sa façon franchouillarde la prédominance des joueurs noirs : « Parce que les petits Blancs, les petits Français bourgeois, ils jouent à la playstation... Et les petits Noirs qui dans les cités [...] sont 8 dans un F3, ils jouent au foot en bas [des HLM] et ça arrange bien les parents. »

C'est une image d'Epinal mais ce n'est pas faux. Et les clubs recrutent les meilleurs petits Noirs. Donc si on parle de discrimination, les Noirs n'ont pas à se plaindre. Un exemple ? La dernière finale de la coupe du monde, France-Croatie. Sur la pelouse, **Pogba**, formé en France, **N'Kanté**, formé en France, **Mbappé**, formé en France, etc., bref tous formés en France, sauf un, un Blanc, **Antoine Griezmann**, né en 1991 à Mâcon.

A l'âge de 14 ans, Griezmann avait dû s'exiler en Espagne, au Pays basque, à la Real Sociedad, pour suivre une formation de footballeur professionnel. Car en France, tous les clubs l'avaient rejeté. En raison d'un physique jugé trop frêle. Bref, parce qu'il n'avait pas le coffre d'un jeune d'origine africaine... ■

Olivier Manin

**Emmanuel Macron ayant promis la PMA aux couples lesbiens, les laboratoires vont manquer de sperme pour féconder artificiellement ces dames. Anticipant une probable pénurie, le ministère de la Santé lance une campagne pour que les Français se secouent.**

## PMA pour toutes Le gouvernement tire des plans sur la gamète

« **X**avier, j'aurais voulu te parler d'un truc important, j'ai fait un don de spermatozoïdes... Tu vois avec Nina, on s'est dit qu'on n'imaginerait pas la vie sans nos enfants... Alors j'ai voulu offrir ce bonheur-là à des couples qui ne peuvent pas en avoir. » Réponse de Xavier : « Ah ! je n'y avais jamais pensé, mais maintenant que tu m'en parles... »

Ce dialogue est tiré d'un spot actuellement diffusé à la radio, à l'initiative de l'Agence de la biomédecine. Du 3 au 18 novembre, cette officine, qui relève du ministère de la Santé, mène une campagne nationale d'information et de recrutement pour les « dons d'ovocytes et de spermatozoïdes », dont la récolte bénéficie, via la PMA (procréation médicalement assistée), aux couples hétéros, qui, pour des raisons médicales, ne peuvent pas procréer naturellement.

L'opération, qui se décline avec des brochures et affichettes, est placée sous le signe de la solidarité : « Je donne, c'est ma façon d'être solidaire. » Avec des messages qui invitent à la générosité, comme par exemple celui destiné aux hommes : « Des spermatozoïdes, j'en ai des millions. Je ne vois pas pourquoi je les garderais tous pour moi, alors que d'autres en ont besoin. »

### La farce prend les donneurs pour des dindons

L'Agence de la biomédecine expose que « plus de 3 000 couples concernés par une infertilité médicale s'inscrivent chaque année pour bénéficier d'un don d'ovocytes ou de spermatozoïdes ». Pour faire face à cette demande, elle indique que « la prise en charge de l'intégralité de tous ces couples suppose 1 400 dons d'ovocytes et 300 dons de spermatozoïdes chaque année. » Cette différence s'explique par le fait que si un don de sperme permet de féconder dix œufs, un don d'ovule ne peut bénéficier qu'à deux receveuses.

Or en 2016, on a enregistré seulement 746 dons d'ovocytes, très loin des 1 400 estimés pour satis-

faire la demande (il faut dire que pour une femme, faire un tel don n'est pas une partie de plaisir, car il nécessite dix jours de traitements hormonaux et une hospitalisation lors du prélèvement). En revanche avec le don de spermatozoïdes (qui n'exige des hommes que de faire un bon geste), le bilan est satisfaisant. En 2016, on a comptabilisé 363 donneurs, donc au-dessus de la barre des 300 espérés. A la bourse du sperme, les bonnes actions équilibrent les comptes et le fonds de roulement permet à l'offre de répondre à la demande.

Mais dans ce domaine, aujourd'hui, c'est déjà hier. Début 2019, une nouvelle loi sur la bioéthique sera votée, qui, selon toute vraisemblance, va offrir aux couples lesbiens et aux femmes seules l'accès à la PMA. Pour les banques du sperme, cela va générer une nouvelle clientèle qu'en l'état elles ne peuvent pas satisfaire.

Dans son n° 2881 du 18 juillet, « Minute » l'annonçait : « Le Conseil d'Etat craint une pénurie de sperme ! »

Amené à plancher sur la future loi, le Conseil d'Etat a en effet estimé que pour satisfaire la nouvelle demande, « plusieurs centaines de donneurs supplémentaires par an seraient nécessaires » et souligné que « des campagnes d'information sur le don de gamètes » pourraient « permettre d'améliorer la mobilisation ».

Dès lors, on peut imaginer que l'actuelle campagne d'« information et de recrutement » conduite par l'Agence de la biomédecine s'inscrit déjà dans le futur proche. Mais dans ce cas l'opération est quelque part mensongère. Car elle s'appuie sur l'actuelle législation, qui n'autorise la PMA que pour les couples hétéros, et passe forcément sous silence que les dons recueillis pourront, une fois la nouvelle loi adoptée, bénéficier à des couples lesbiens.

Clairement, les donneurs sont invités à donner sans savoir à qui profitera leur geste. C'est pourquoi il aurait été plus transparent et honnête que le ministère de la Santé lançât une campagne de

mobilisation seulement après l'annonce officielle de l'accès à la PMA pour les lesbiennes. Mais sans doute craignait-il que cette nouvelle clientèle créât la débandade au sein de la communauté des donneurs.

### Va-t-on devoir importer du sperme ?

Le gouvernement tirant des plans sur la gamète, peut-on déjà estimer le nombre de nouvelles candidates à la PMA ? Dans « Le Monde » du 2 novembre 2017, le docteur **Nathalie Rives**, présidente de la Fédération nationale des centres de conservation des œufs et du sperme humains, donnait une première estimation : « Nous tablons sur un doublement de la demande au minimum. » Ce qui nécessiterait le recrutement d'au moins 300 donneurs supplémentaires. De son côté, nos confrères du « Figaro » pensent qu'il faudra « 500 donneurs supplémentaires » pour répondre à la demande liée à la PMA pour toutes.

Coupons la poire en deux et misons sur 400 donneurs. Ce qui implique déjà, vu qu'un don peut générer dix embryons, une clientèle probable de 4 000 lesbiennes et femmes isolées. Condamnées à faire la queue devant les banques de sperme en cas de pénurie. Or où et comment trouver 400 nouveaux donneurs ? Pour le gouvernement, c'est un vrai casse-tête. Car ouvrir la PMA aux lesbiennes sans leur assurer la matière première, c'est leur donner une voiture sans essence, c'est d'avance provoquer leur colère. On imagine déjà leur troupe descendre dans rue, en scandant non pas « des gamelles et des bidons ! », mais « des gamètes et des biberons ! ».

Faute de donneurs bénévoles, il n'y a que deux solutions... mercantiles. Soit proposer une carotte aux donneurs, en rétribuant le don de spermatozoïdes. Soit... importer du sperme. Il y a en effet à l'étranger (comme par exemple en Norvège) des laboratoires spécialisés et privés qui en font commerce. A titre indicatif, un jeu de paillettes pour une insémination est environ facturé 200 euros. Avec 4 000 éventuelles candidates, il faudrait donc prévoir une enveloppe de 800 000 euros.

Trop cher ? Un appel d'offres international pourrait faire baisser les prix. Mais à ce jeu-là, ce ne sont pas les donneurs norvégiens qui sortiraient vainqueurs et, cette fois, il est probable que les « pays émergents » ne viendront pas se plaindre que l'on « pille » leurs « richesses »...

Pierre Tanger

La rédaction vous conseille



Gilbert Collard s'est fait un nom pour ses plaidoiries retentissantes.

Il a été Partie civile contre Klaus Barbie et contre Geneviève de Fontenay dans une affaire de Miss.

Il a plaidé pour le général Paul Aussaresses, Laurent Gbagbo, le président de Côte d'Ivoire, Charles Pasqua ou Pierrette Le Pen.

Aujourd'hui, il plaide pour l'union nationale, alors que la France est à un moment décisif de son histoire.

On n'arrivera à rien tant qu'on ne fera pas l'union. Il faut faire l'union par tous les moyens.

Je ne sais pas encore quelle forme peut prendre cette union, mais je sais qu'elle est indispensable. Le progrès de cette union, c'est « France d'abord ».

abonnement à 55 € au lieu de 65 €.

OUI, je commande ..... exemplaire(s) du numéro 961 de **Monde & Vie** au prix unitaire de 5,00 euros port compris sur :

**M° Collard : L'union son credo politique**

soit : 5,00 euros x ..... ex = ..... euros

Je m'abonne au tarif préférentiel de 55 euros (au lieu de 65), **16 N°**.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Commune : .....

Code postal : .....

Règlement à retourner à : **Monde & Vie, 15 rue d'Estrées - 75007 Paris**

**Référendums d'initiative populaire, amendements législatifs ou constitutionnels, votes consultatifs : le 6 novembre, les Américains ne se sont pas bornés à renouveler la Chambre des représentants et à remplacer 35 des 100 sénateurs fédéraux, ils ont aussi été appelés à s'exprimer sur des dizaines et des dizaines de sujets divers dans 37 Etats dans le cadre des compétences de ces derniers.**

**De la démocratie en Amérique**

## **Les Américains**

# **ont aussi voté sur ce qui les concerne**

Intéressant instantané d'une Amérique contrastée, ici fidèle à ses principes fondateurs faits de liberté chatouilleuse et de méfiance envers le pouvoir, là plus « libérale » au sens étatsunien, c'est-à-dire ouverte au socialisme et au diktat de la pensée unique. La presse internationale a beaucoup évoqué les votes sur la marijuana, puisqu'un nombre croissant d'Etats libéralise son utilisation, tel le Michigan qui a décidé à 55,91 % d'en autoriser l'usage récréatif. Mais ce n'est que le sommet de l'iceberg.

Les électeurs s'expriment sur des sujets aussi variés que le vapotage sur le lieu de travail – la Floride l'a interdit en même temps que le forage offshore, par 68,91 %, curieux télescopage –

que le principe du financement de la « clim » dans les bus scolaires que le Nouveau-Mexique a jugé indispensable à ses chères têtes blondes.

Bref, tout y passe, et certains ne manqueront pas de s'en amuser : faut-il vraiment déranger la population pour fixer les règles d'identification des électeurs ou le découpage électoral, décider de mettre fin au changement d'heure, autoriser l'implantation de casinos ou – comme l'ont fait les votants en Caroline du Nord – affirmer le droit des résidents de pratiquer la chasse et la pêche dans l'Etat ?

Seulement voilà : ce qui ressort de toutes ces votations, qu'elles soient d'initiative citoyenne ou proposées par les législateurs des différents Etats, c'est le droit des Américains de se

### **Les questions « sociétales » soumises aux urnes**

**Premier d'une longue liste d'amendements et autres initiatives qui ont mobilisé les Américains en marge des élections fédérales de mi-mandat, le texte soumis par les législateurs de l'Alabama invitait les votants à approuver l'exposition des Dix commandements dans les écoles publiques et les bâtiments officiels, pourvu que ce soit dans un contexte « historique et éducatif ». Mesure adoptée à 71,66 %, étant précisé que tous les Alabamais jouissent de la liberté de culte et de conscience et que l'Etat ne saurait financer aucune religion en particulier.**

**De nombreux Etats ont été le théâtre d'amendements, certains constitutionnels, à propos de l'avortement. C'est à près de 60 % que l'Alabama, encore lui, a adopté un texte « reconnaissant et soutenant le caractère sacré de la vie à naître », malgré une mobilisation formidable des avorteurs, Planned Parenthood en tête. Le Planning familial version US a dépensé dans l'Etat 1,4 million de dollars pour éviter que l'on conteste la mise à mort des tout-petits. En pure perte. La Virginie occidentale est allée dans le même sens, décidant à 51,73 % qu'aucun droit à l'avortement n'est inscrit dans la Constitution fédérale – une opposition frontale à la jurisprudence Roe v. Wade.**

**En revanche, l'Oregon a rejeté l'initiative proposant d'interdire le financement de l'avortement par les fonds publics de l'Etat à 64,45 %. C'est un tout petit peu plus que la proportion d'électeurs de l'Oregon qui veulent conserver à ce dernier un statut d'Etat sanctuaire pour les immigrés illégaux. La concordance n'est sans doute pas fortuite...**

**Le Massachusetts, démocrate et penchant toujours plus à gauche en raison de l'immigration massive, a voté à 67,78 % pour l'accès des transgenres aux toilettes et vestiaires réservés à ceux qui ne sont pas de leur sexe biologique, au nom du refus de la discrimination à l'égard des « transgenres » dans les lieux publics. La liste des soutiens à cette initiative est interminable, allant des associations féministes, Planned Parenthood et autres LGBT aux représentants de diverses religions (rabbis et progressistes catholiques y compris) en passant par les « corporate », les grandes sociétés qui ont toutes enfourché ce cheval de bataille de la « diversité ».**

**Face à eux, une seule association, le Family Institute. Il n'a pas fait le poids.**

J. S.



mêler de ce qu'il regarde directement. Attention ! Le résultat fait souvent « *peuple* », pour ne pas dire populiste. Dans l'ensemble, il y a quelque chose de revigorant dans cette litanie de la démocratie directe – la preuve que le matraquage médiatique n'est pas tout-puissant.

### Une grande diversité dans les décisions

Ce matraquage n'est nulle part plus évident qu'à propos des questions relatives au climat et au « *réchauffement* ». Si le Nevada, parfaitement acquis à l'idée qu'il faut se sacrifier pour Gaïa, a voté à près de 60 % pour faire passer la part des énergies « *renouvelables* » à 50 % de la production d'électricité d'ici à 2030 (une décision qui devra être confirmée en 2020 pour devenir effective, et qui pèsera lourdement sur le portefeuille des habitants de l'Etat), Washington et Arizona ont largement rejeté des mesures similaires tandis que le Missouri – exemple parmi d'autres – a refusé l'idée d'une hausse des taxes sur les carburants.

Ajoutons que le Nevada, toujours en phase avec les tartes à la crème du jour, a voté à 56,49 % pour la suppression des taxes à la vente sur les « *produits d'hygiène féminine* », qui représentent une moyenne de 7,98 % de leur prix. Sans surprise, on apprend que personne n'a dépensé le moindre dollar pour promouvoir l'une ou l'autre position, pour ou contre, contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres votations où des intérêts plus lourds étaient en jeu.

Tout cela est inimaginable (par exemple) dans l'Union européenne, où les décisions prétendument « *vertes* » et toujours socialisantes se prennent largement au-dessus de la tête des habitants qui n'ont plus qu'à écraser et se laisser plumer pour financer la « *transition énergétique* ».

Les Américains voient midi à leur porte, ne pensent qu'à leur portefeuille et réagissent en individualistes ? J'entends déjà les remarques, notamment en constatant que l'Alaska a voté à 63,38 % contre la protection du saumon par la réduction de la pêche. Mais à l'inverse, la Géorgie a voté pour la conservation des forêts à peu près dans les mêmes proportions ; d'autres Etats ont approuvé l'extension de l'accès au Medicaid, le système d'assurance santé pour les plus pauvres. A tort ou à raison, les électeurs réfléchissent et se décident, pas toujours dans le sens du vent. Le peuple vote-t-il mal ? Oui, mais c'est le peuple. Ce peuple-là.

Et c'est ce peuple notamment, dans de nombreux Etats des USA, qui vote depuis plusieurs années avec constance et à une large majorité pour que soient reconnus les droits des victimes

devant les tribunaux. Ces textes connus sous le nom de « *Marsy's law* » rencontrent une adhésion moyenne de 67 % – elle a plafonné cette année à plus de 80 % en Géorgie. Les citoyens, quand on leur donne la parole, sont demandeurs de bonne justice. C'est ainsi que reviennent fréquemment des textes restreignant les droits, à l'éligibilité notamment, des « *felons* » – les repris de justice, en américain, ceux qui ont apporté la preuve de leur peu de préoccupation pour le bien commun.

### L'immigration pèse sur les scrutins

Mais le système n'apporte pas de garantie sur tout. Ainsi, l'Oregon a-t-il rejeté l'initiative citoyenne visant à rejeter le statut d'Etat sanctuaire – où la police est empêchée de coopérer avec la police fédérale pour reconduire les immigrants clandestins, par résistance anti-Trump de certains Etats contrôlés par les Démocrates – à la large majorité de 63,31 %.

L'occasion de rappeler que le visage politique des Etats-Unis – ou entrent chaque année 1,5 million de ressortissants étrangers supplémentaires – est en train de changer profondément en raison de cet apport. Dans les zones où l'immigration de masse est la plus forte, on constate même une belle poussée de l'extrême gauche. On comprend que celle-ci, et les Démocrates en général, se montrent plus que favorables à l'immigration et font tout pour faciliter l'installation et la régularisation des clandestins.

Face aux Etats solidement conservateurs dont les électeurs se fichent pas mal de savoir s'ils sont assez ouverts, écolos, conscientisés pour mériter de la bien-pensance mondiale, d'autres affichent leur bobosisme allié à l'immigrationnisme. C'est le cas de la Californie, qui mérite une mention à part.

Celle-ci a multiplié les votes favorables à certains gadgets sociaux (l'utilisation de l'impôt sur la fortune pour le logement des personnes ayant des problèmes de santé mentale, non sans ouvrir un juteux fonds pour des promoteurs immobiliers grâce à la gabegie habituelle). Elle a aussi rejeté une initiative citoyenne visant à donner aux électeurs le droit de contrôler la mise en place de nouvelles taxes sur les carburants et sur les voitures.

Il faut dire qu'en Californie tout est possible : la prison pour le personnel soignant qui ne s'adresserait pas à un transgenre au moyen de ses noms et pronoms préférés, et bientôt la prison pour les restaurateurs qui fourniraient des chalumeaux en plastique à leurs clients ! Sur ces points-là, précisons que la population n'a pas eu son mot à dire. ■

Jeanne Smits

## Non aux taxes !

Là où le Français, pauvre de lui, en est réduit à orner le pare-brise de sa voiture d'un gilet jaune pour dire sa colère face au carburant surtaxé, l'Américain va déposer son bulletin de vote dans l'urne avec bon espoir d'être entendu. C'est peut-être pour cela qu'actuellement, le gallon d'essence (près de 4 litres, 3,79 exactement) plafonne aux alentours de 2,84 dollars aux Etats-Unis, soit 2,51 euros à l'heure d'écrire. 66 centimes d'euro par litre !

L'Américain aime peu céder son argent au pouvoir étatique ou fédéral, ces dernières votations de mi-mandat l'ont encore montré, puisque les taxes en ont été un thème récurrent.

En Arizona, 64,72 % des électeurs ont décidé d'interdire toutes les taxes nouvelles ou augmentées sur les services à compter de décembre 2017. Texte soutenu par, entre autres, les petits entrepreneurs, les architectes, les détaillants... Ils se mesuraient à la force politique des candidats au poste de gouverneur de l'Etat, aussi bien le Républicain que le Démocrate. Et ils ont gagné.

La Floride a voté la limitation à 10 % de certaines taxes immobilières et imposé que toute nouvelle taxe soit adoptée aux deux tiers des voix du Sénat et de la Chambre. Là-bas, ce n'est pas un quelconque **Edouard Philippe** qui pourrait imposer la hausse du diesel d'un sibyllin « *c'est compliqué mais il n'y a pas le choix* », et encore moins un « *bibi* » présidentiel.

C'est que l'Américain, en général et tant que ça dure, a horreur du socialisme. Le Colorado a rejeté à plus de 54 % la proposition de remplacer la flat tax – un taux égal pour tous – par l'impôt progressif qui était au nombre des mesures prônées par **Karl Marx** dans son Manifeste. Les électeurs ont en même temps rejeté la hausse de l'impôt sur les sociétés dans leur Etat, d'autant plus qu'elle devait financer la création d'un fonds pour l'éducation. Les Etats-Unis, qui se heurtent au même décervelage par l'école que la France, comptent au moins parfois la possibilité de refuser de signer « *un chèque en blanc* », comme ils disent, aux pédagogistes.

L'Indiana est allé encore plus loin, en décidant à 71,33 % d'imposer à ses législateurs le devoir d'adopter des budgets « *équilibrés* ». On ne sera pas étonné d'apprendre que la seule opposition à cette mesure était portée par le syndicat des enseignants du public de l'Indiana.

L'heureux Missouri a pu se prononcer sur une hausse de la taxe sur les carburants et la mise en place d'un fonds de réduction du trafic qui lui était proposée au nom du climat : à 53,63 %, il a voté « *non* ». Dans le Dakota du Sud, on a associé une telle mesure à la hausse de la taxe sur le tabac : là encore, le rejet a été franc à 55,08 %. Dans l'Utah, la proposition d'ajouter 10 cents sur le prix de chaque gallon de carburant vendu n'a pas non plus séduit des électeurs ; elle a été rejetée à 65,86 %.

Soit dit en passant, pour ceux qui sont persuadés que notre planète se transforme en cocotte-minute à cause des émissions liées au recours aux énergies fossiles, précisons que les Etats-Unis rejettent de moins en moins de CO2. On n'a pas forcément besoin de lois, ni d'un président climato-alarmiste pour ça !

En Caroline du Nord, on a décidé de ramener le taux maximum des impôts sur le revenu de 10 à 7 %, et cela à une majorité de 57,39 %.

Le New Hampshire détient certainement le pompon puisque les contribuables y sont désormais autorisés par la voix du peuple à remettre en question toutes les décisions de dépenses publiques qu'ils jugeraient non conformes aux prérogatives de l'Etat, et ce à 82,82 %.

Là, manifestement, les clivages partisans ne jouent plus du tout ! ■

J. S.

Que tous les lecteurs qui ont répondu à notre appel trouvent ici l'expression de notre gratitude, celle de la direction de « Minute » qui se démène sans compter – ou plutôt si, en comptant chaque euro...

Pour répondre à certains d'entre vous qui nous ont demandé, dubitatifs, si la survie de « Minute » était réellement en jeu, la réponse est **OUI**. Sommes-nous sauvés ? Pas encore, mais nous avons bon espoir d'y parvenir si vous nous donnez les derniers coups de pouce qui sont vraiment indispensables à notre survie.

Beaucoup d'entre vous nous ont indiqué que, bien que soucieux de l'avenir du journal et malgré notre demande pressante, ils ne souhaitaient pas s'abonner, ne voulant pas pénaliser leur marchand de journaux. Nous vous avons entendu, de même que nous avons entendu tous les marchands de journaux dont la situation est, elle aussi, précaire.

Un autre moyen existe pour nous aider : l'Association de soutien à Minute. Nous vous invitons à y **adhérer** ou à y **réadhérer** ou simplement faire un don.

Chaque euro versé à l'Association de soutien à Minute bénéficie intégralement à « Minute ». Sans frais de gestion. Sans qu'il y ait quelque déperdition que ce soit. Un euro, dix euros, cinquante euros versés à l'Association de soutien à Minute, ce sont un euro, dix euros, cinquante euros qui sont versés directement à « Minute ».

**A RETOURNER A :**

**SCI BP 20017 -  
49260 MONTREUIL BELLAY  
PDC 1**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Je règle par mandat  
(à l'ordre de : **ASM Minute**)

Je règle par chèque  
(à l'ordre de : **ASM Minute**)

par Internet :

<http://www.soutien-minute.fr/faire-un-don>

par virement :

IBAN :

FR94 2004 1010 1231 5573 0G03 376

BIC : PSSTFRPPSCE

Adhésion  Réadhésion 2017

Montant de votre  **adhésion**

ou de votre  **DON** :

38 euros  50 euros

75 euros  100 euros

500 euros  montant libre ..... €

# Le Charivari de la semaine

## Où Macron célèbre le 11 novembre en mina

Ah ! Quel beau 11 novembre nous avons eu ! Empathique, emphatique et pathétique à souhait. J'en garderai le souvenir de l'alignement des chefs d'État venus du monde entier pour écouter – après la lecture par des jeunes gens de lettres de combattants de différents pays – une chanson intitulée « *Blewu* », écrite et composée en langue mina par une artiste togolaise décédée dans un accident de voiture en 1973 et interprétée « *en hommage à l'effort des troupes coloniales* » pendant la guerre par une artiste béninoise du nom d'**Angélique Kidjo**, vêtue d'un beau boubou bleu. Le choix de cet auteur pour rendre hommage aux tirailleurs sénégalais pouvait surprendre, puisque le Togo était jusqu'en 1914 une colonie allemande et que le nombre de Togolais au Chemin des Dames n'était sans doute pas très élevé. Et le choix de l'interprète n'était pas moins étonnant, puisque Angélique Kidjo, très impliquée paraît-il dans la défense des droits de l'homme et des enfants (ce ne sont pas les mêmes ?), s'était notamment fait remarquer en chantant lors de la marche contre l'investiture de **Donald Trump**, après l'élection, pourtant démocratique, de ce dernier. « *On fait des choix dans la vie. Certains peuvent être désastreux en termes de carrière, mais on ne peut pas ne pas les faire* », avait-elle déclaré à l'époque. Apparemment, grâce à **Macron**, sa carrière n'en a pas trop souffert. Curieusement, les journalistes français, si prompts à relever les impertinences du Président américain, ont omis de souligner cette légère faute de goût de son homologue français... Au reste, on Donald n'est pas rancunier puisqu'il a écouté sans broncher le solo de son opposante internationale – dont il n'avait peut-être jamais entendu parler. Mes regrettables lacunes en langue mina ne m'ont malheureusement pas permis de goûter immédiatement les paroles de la chanson « *Blewu* » : « *Gaga ga akpou magnan na zanlio o Blewu Blewu kpou magnan na zanlio o Ladoi sikpli gbi da tata Blewu* », que Macron écoutait de l'air le plus minablement compréhensif du monde (« *Gaga ga, etc.* »). Toutefois, poussé par une curiosité inquiète, j'en ai ultérieurement trouvé sur Internet une traduction, somme toute assez sympathique, mais de nature à faire sourciller les défenseurs de la laïcité républicaine : « *Doucement, doucement, le léopard ne presse pas ses pas, / L'animal doté de queue ne saute pas par-dessus le feu / Dieu en qui nous nous confions est le seul qui connaît nos problèmes [...] / Restez éveillés / Priez / Même nanti d'une longue vie, on ne peut échapper à l'Au-delà / Doucement, rentrez chez vous sains et saufs...* » Pour rendre hommage aux tirailleurs, sénégalais ou pas,

j'aurais pourtant mieux compris qu'un cœur de soldats issu de l'armée française interprêtât plus traditionnellement l'hymne des turcos, dont les paroles pourraient avoir été écrites par **Audiard** : « *Les turcos, les turcos sont de bons enfants / Mais il ne faut pas qu'on les gêne / Sans cela la chose est certaine / Les turcos deviennent méchants / Ça n'empêche pas les sentiments / Les turcos, les turcos sont de bons enfants...* »

## Où Jupicron aime le patriotisme et en même temps pas le nationalisme

Cette cérémonie du 11 novembre 2018 aura montré au monde entier qu'un siècle après la Grande Guerre, les Français ne savent plus où ils habitent, au sens littéral de l'expression. Au cours de son « *itinérance mémorielle* » à travers la France, slalomant d'un champ de bataille à un centre social et d'une nécropole à une usine sous prétexte de « *lier les douleurs d'hier à celle d'aujourd'hui* », comme il l'a déclaré sans honte, le président de la République avait déjà montré que nos prétendues élites, dont il est parfaitement représentatif, ne comprennent plus ce qu'est la France. Comment comprendraient-elles davantage les raisons du sacrifice des poilus ? Dans le discours qu'il a prononcé devant les autres chefs d'État, **Jupicron** a salué l'héroïsme de « *l'immense cortège des combattants* » : c'était bien le moins qu'il pouvait faire. Mais lorsqu'il feint d'exalter le patriotisme – qu'y entend-il, lui qui, lors de ses voyages à l'étranger, ne manque pas une occasion de critiquer son pays ? –, c'est pour l'opposer au nationalisme, qui en serait, sans que l'on comprenne bien pourquoi, « *l'exact contraire* », et même « *la trahison* ». Or, en France, les notions de patrie et de nation sont indissociables. Le patriotisme – l'amour de la terre des pères et du patrimoine qu'ils ont légué – est à la patrie ce que le nationalisme – l'amour du peuple héritier de ce patrimoine et chargé de l'enrichir pour le transmettre à son tour – est à la nation. « *Ils s'étaient battus pour leur patrie et pour la liberté* », a rappelé le président. « *De toutes les libertés humaines, la plus précieuse est l'indépendance de la patrie* », écrivait jadis l'un des principaux penseurs du nationalisme français, **Charles Maurras**. Dans son discours, Macron a régurgité, sans grande originalité, le dogme républicain concernant notamment les efforts de « *nos prédécesseurs* », qui, « *dès 1918 [...] ont tenté de bâtir la paix* » et pour cela ont « *imaginé les premières coopérations internationales, [...] démantelé les empires, reconnu nombre de nations et redessiné les frontières ; ils ont même rêvé alors d'une Europe poli-*

*tique.* » Moyennant quoi, moins de vingt ans plus tard, cet édifice idéal construit sur les préjugés idéologiques du président américain **Wilson** s'est effondré sous les assauts des divisions blindées allemandes, non pas en raison de la « *montée des nationalismes et des totalitarismes* », mais parce que Wilson et ses alliés avaient jeté à bas l'empire austro-hongrois, dépeçant au passage des nations comme la Hongrie, et négligé le facteur déclencheur de la Première Guerre mondiale : la lutte entre les ensembles german et slave, qui fut aussi à l'origine de la deuxième. Sommes-nous sortis de cette confrontation ? **Macron** affirme que l'Union européenne, qu'il décrit comme une « *union librement consentie* », alors qu'elle se construit sans les peuples et souvent contre eux, nous a délivrés de nos guerres civiles. Il faudrait demander aux Serbes ce qu'ils en pensent.

## Où l'Angleterre n'est plus en Albion

La chrétienne pakistanaise **Asia Bibi**, toujours menacée de mort au Pakistan et dont le mari avait demandé l'asile politique notamment à l'Angleterre, s'est vue opposer un refus par les Britanniques, effarouchés par la crainte de déplaire à la forte communauté pakistanaise musulmane qui habite sur leur sol. Voilà peu, le monde apprenait que la même peur d'offusquer ces braves gens – et d'être accusés de racisme – avait convaincu les policiers et les politiques anglais à étouffer pendant quarante ans les plaintes de centaines de jeunes Anglaises réduites en esclavages par des gangs indo-pakistanaïes. Finalement, en dépit des souvenirs de Fachoda, de Dunkerque et de Mers el-Kbir, je préférerais encore les Godons quand ils nous faisaient des coups de Trafalgar et que la perfide Albion avait autre chose que du jus de navet dans les circuits neuronaux.

## Où le lobby LGBT prouve qu'il n'existe pas

Je ne voudrais pas nuire à **Agnès Thill**, député en marche, en disant du bien d'elle ; mais le moyen de ne pas saluer son courage ? Après avoir fait scandale en se déclarant hostile à la PMA sans père, elle vient de dénoncer l'influence d'un puissant lobby « *LGBT* » à l'Assemblée nationale. Pour prouver aux Français qu'il n'en est rien, le parti macroniste a menacé d'exclure la fautive (« *dernier avertissement* ») en reprochant à ses propos de relever d'une « *sémantique homophobe* ». Comme le chantait **Guy Béart**, « *le premier qui dit la vérité...* » ■

*François Cousteil*

Les prix littéraires ne sont pas toujours des indicateurs fiables sur la valeur d'un livre. Cette fois, chez Drouant, ils ne se sont pas moqués de nous. *Leurs enfants après eux*, de Nicolas Mathieu, a obtenu le Goncourt et c'est justice, tant cette écriture romanesque traduit un désir aigu de vérité.



## Une histoire de la France périphérique

heurs même, répandus et conjoncturels. Chez eux, on était licencié, divorcé, cocu ou cancéréux. On était normal en somme et tout ce qui existait en dehors passait pour relativement inadmissible. » Voilà pour le tableau extérieur. Mais il y a le sentiment intérieur : un râge, un gâchis, qui appelle la colère : « Les familles poussaient comme ça sur de grandes dalles de colère, des souterrains de peines agglomérées, qui, sous l'effet d'un Pastis, pouvaient remonter d'un coup, en plein banquet. Anthony de plus en plus s'imaginait supérieur. Il rêvait de foutre le camp. »

### Un long flirt avec le néant

Ce qui se vivait à l'époque en Lorraine est en train de se répandre sur l'ensemble du territoire, une jeunesse qui casse parce qu'elle n'a pas sa part du festin, cantonnée dans des intermondes sans avenir. « Un mur était tombé à Berlin et la paix s'annonçait déjà comme un épouvantable rouleau compresseur. » Les années 1990 sont celles « des mêmes sans rêve » et qui ne se sont pas habitués à la morne plaine de leur absence de destin. Ils font la fête faute de mieux, dans une chaleur étouffante, qui oblige les organisateurs à jeter les fruits de mer : il fait toujours chaud dans ce livre, qui commence en pleine canicule, il fait chaud parce qu'on manque d'air, dans ce que l'auteur nomme finalement (ce sont les derniers mots du livre) « l'effroyable douceur d'appartenir », l'incapacité où l'on est de s'extraire de ce monde sans perspective. Les mêmes trouveront dans la Coupe du monde de 1998 l'événement le plus heureux, celui qui justifierait presque leur absence de destin : « On est en finale », « On est les champions ». Champions du monde de rien...

Ce tableau d'une société qui vit dans ce que Kundera a nommé « la fête de l'insignifiance »

a une prétention métaphysique qui dépasse manifestement la fresque sociale. Nicolas Mathieu n'est pas seulement un Zola fin de siècle. Il nous parle de la condition humaine, comme le montre le titre qu'il a choisi, tiré du *Livre de l'Ecclésiastique*. Voyez le passage qu'il nous offre en exergue : « Il en est dont il n'y a plus de souvenir, ils ont péri comme s'ils n'avaient jamais existé. Ils sont devenus comme s'ils n'étaient jamais nés, et de même leurs enfants après eux. »

C'est une fois de plus le nihilisme européen qui est visé dans ce livre, nihilisme aggravé par la situation sociale, rendu irréfutable par la généralisation des emplois précaires, où le seul idéal est d'être un intérimaire. Comme un intermittent du spectacle de l'existence.

Ce livre est un long flirt avec le néant. A cet égard, que nous soyons ou non issu d'une friche postindustrielle, nous sommes tous Anthony, l'anti-héros du livre : « Il sentit s'abattre sur lui ce malaise flou, encore une fois l'envie de rien, le sentiment que ça ne finirait jamais, la sujétion, l'enfance, les comptes à rendre. Par moment ça allait tellement mal qu'il lui venait des idées expéditives. » Jolie manière d'éviter le mot qui fâche, ces idées « expéditives », quand c'est soi-même que l'on a envie d'expédier *ad patres*, mais surtout sans oser le dire.

Il n'y a pas d'au-delà de la Vallée, pas d'au-delà à ce spleen post-moderne, pas d'au-delà dans cette chaleur écrasante. Au moins ne triche-t-on pas dans la description longue et minutieuse du mal-être, description faite de détails minuscules parce que la vie au fond est elle-même devenue un détail de l'histoire. ■

Joël Prieur

Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux*, éd. Actes sud, 428 p., 21,80 euros.

Catholiques de France, dimanche 18 novembre, France 5, 22 h 35

Le premier épisode de cette série documentaire en trois volets porte sur la période 1789 à 1905 et s'intitule « L'Affrontement ». Suivront « La Reconquête (1905-1962) », puis « La Crise (1962-2018) ». Le propos est, à travers l'histoire de l'Eglise en France, de s'interroger sur ce que sont et ce que veulent les catholiques, en donnant la parole à toute la « galaxie » : « cathos de gauche », charismatiques, moines, « tradis », membres des Jeunesses Ouvrières chrétiennes, etc., et en mêlant les témoignages de simples pratiquants à ceux d'Olivier Py ou de Xavier Emmanuelli, mais aussi de Jean-Louis Schlegel ou de Yann Raison du Cleuziou. Il faut séparer le bon grain de l'ivraie mais il y a matière à réflexion.

Le monde en face, « Extraordinaires », mardi 20 novembre, France 5, 20 h 50

Rares sont les émissions qui leur sont consacrées, encore plus rares sont celles où on les laisse s'exprimer. Qui ? Ceux que, désormais, l'on tue dès qu'on les détecte. Ainsi de Laura, 23 ans, hôtesse d'accueil et trisomique. Et puis il y a les autistes, autistes sévères ou autistes asperger, comme Eloïse, une collégienne pleine d'humour. « Extraordinaires », documentaire diffusé en première partie, leur est consacré, avec la voix de Lambert Wilson, avant qu'on ne les retrouve sur le plateau, avec d'autres invités, pour un débat présenté par Marina Carrère d'Encausse. « Ce sont de vrais pionniers du vivre ensemble », clame France 5. Espérons que le débat permettra d'aller au-delà, bien au-delà, de cette formule vide de véritable sens. ■

On vous dira que c'est l'histoire d'une génération, celle des années 1990, saisie en une sorte d'instantané à travers quatre personnages, qui tous tentent, avec des succès divers, de s'en sortir. Un roman social en quelque sorte. Nicolas Mathieu serait le Zola de notre France périphérique et de ses friches post-industrielles, dans lesquelles il n'y a plus que des petits boulots précaires, plus ou moins liés au tourisme ou la vente du shit, au détail ou en gros. C'est une lecture possible.

Vu sous cet angle, le livre se veut une fresque encore jamais tentée de la France post-nationale telle qu'elle est au début des années 1990, fresque dans laquelle évoluent en même temps et pour ainsi dire dans le même monde, les mêmes guinguettes (pas celles de Renoir), les mêmes soirées, les pros, les « cassos » et les petits bourgeois. Ils ont tous les mêmes divertissements, le même désœuvrement, la même absence de rêve. Ils se rejoignent, malgré leurs différences, dans la même absence totale de repères, ils écoutent la même musique et fument la même herbe.

Sous la plume lyrique de Nicolas Mathieu, cela donne le portrait d'Anthony, fils d'un ancien prolo au chômage, limite cassos : « Les siens, il les trouvait finalement bien petits par leur taille, leur situation, leurs espoirs, leurs mal-

